

COMPTE RENDU

Groupe de travail « Indicateurs »

OBJET : 2^e séance du groupe de travail consacrée à l'isolement relationnel du 26 avril 2019

PARTICIPANTS :

- GLEIZES François, Insee
- GROBON Sébastien, Insee
- LEGLEYE Stéphane, Insee
- RICHET-MASTAIN Lucile, DREES
- BERHUET Solen, CREDOC
- CROUTTE Patricia, CREDOC
- HENRY Paul, CASVP
- MIOT Charlotte, CASVP
- SERRES Jean-François, Monalisa
- DE NERVAUX Laurence, Fondation de France
- VENON Boris, Petits Frères des Pauvres
- VERZAT Xavier, ATD Quart-Monde
- POZO Michaël, Secours populaire français
- BULTEZ Jean-Pierre, membre du conseil de l'Onpes
- ECHEGU Opale, secrétariat général de l'Onpes
- GUEMIAH Fatima, secrétariat général de l'Onpes
- OUTIN Jean-Luc, membre du conseil de l'Onpes

Conformément à ses missions, l'Onpes livre depuis une dizaine d'année une analyse régulière de l'évolution de la pauvreté et de l'exclusion sociale à partir de son tableau de bord d'indicateurs de suivi de ces deux phénomènes. Toutefois, afin de mieux rendre compte de manifestations de la pauvreté et de dimensions peu éclairées jusque-là, l'Onpes a entrepris d'actualiser et d'enrichir ce tableau de bord. Près d'une dizaine de thématiques ont été identifiées par l'Observatoire et sont, chacune, l'objet d'une séance spécifique du groupe de travail « Indicateurs ».

L'objectif de cette deuxième séance du groupe de travail était de discuter des critères qu'il conviendrait de mobiliser pour appréhender l'isolement relationnel à l'aune des risques qu'il représente en termes de pauvreté et d'exclusion sociale et des liens qu'il entretient avec ces deux phénomènes. Elle s'inscrit dans la continuité d'une séance du conseil de l'Onpes consacré à cette thématique.

Elle s'est déroulée en trois temps.

1. Introduction – Jean-Luc Outin et Opale Echeгу

À ce jour, le tableau de bord de l'Onpes ne comporte pas d'indicateurs de suivi du phénomène d'isolement. L'Onpes s'est saisi de cette thématique en raison des liens étroits qui existent entre pauvreté, exclusion sociale et isolement relationnel. Des travaux ont en effet montré que les

personnes défavorisées sont plus souvent en situation d'isolement et que les réseaux amicaux et familiaux jouent un rôle positif dans le processus de sortie d'une situation de pauvreté ou de précarité résidentielle. Outre le soutien affectif, matériel et financier que peut apporter l'entourage, celui-ci exerce également une influence positive sur les personnes en difficulté sociale pour faire valoir leurs droits (encouragement, aide dans les démarches, apport d'informations) et limiter ainsi les situations de non-recours aux droits sociaux. Par ailleurs, la question de l'isolement fait écho aux travaux de l'Onpes sur les budgets de référence¹ et l'invisibilité sociale².

L'absence de définition unifiée et de mesure harmonisée de l'isolement (Conseil économique social et environnemental, 2017) conduit cependant l'Onpes à s'interroger sur les critères à mobiliser pour l'appréhender. La définition de l'isolement social que préconise de retenir le CESE pour permettre une meilleure observation du phénomène offre des points de repère empiriques utiles à la réflexion sur un indicateur. L'isolement est défini à partir de la densité et de la qualité des relations et des conséquences négatives que cette situation entraîne pour l'individu (souffrance, danger, invisibilité sociale...); la qualité des relations étant appréciée à l'aune de la reconnaissance et de la protection qu'elles assurent suivant le cadre d'analyse théorique de Serge Paugam. L'Onpes questionne néanmoins le type de liens sociaux à considérer pour mesurer l'isolement – lien de filiation, de participation élective, de participation organique, de citoyenneté pour reprendre la typologie de S. Paugam – et sur la terminologie à employer : faut-il parler d'isolement « social » ou d'isolement « relationnel » ? Dans quelle mesure ces deux notions se recouvrent-elles ? À ce stade de la réflexion et compte tenu des travaux présentés dans le cadre de cette séance, l'Onpes privilégie la notion d'isolement relationnel.

À partir de la présentation des différents travaux conduits par la Fondation de France puis des possibilités offertes par le dispositif Statistiques sur les ressources et conditions de vie (SRCV) de l'Insee et d'un projet d'étude à venir sur la thématique de l'isolement, l'objectif de cette séance est d'identifier des critères utiles à la construction d'un ou plusieurs indicateurs et de réfléchir aux moyens de le(s) produire régulièrement.

Dans l'éventualité où les sources statistiques ne permettraient pas de produire la connaissance souhaitée, cette séance doit permettre au secrétariat général de l'Onpes d'alimenter sa réflexion dans la perspective d'une collaboration avec le CREDOC visant à insérer des questions sur l'isolement dans son enquête Conditions de vie et aspirations des Français.

2. Présentations

Deux présentations se sont succédé :

¹ Les budgets de référence sont conçus pour participer pleinement à la vie sociale et éviter ainsi des situations d'isolement.

² Considérant que l'absence aux autres fournirait, au moins partiellement, une appréhension quasi objective de l'invisibilité sociale, l'Onpes proposait, dans son rapport sur l'invisibilité sociale, de tirer des enquêtes Insee consacré à l'isolement relationnel un indicateur régulier d'invisibilité.

Laurence de Nervaux, responsable de l'Observatoire de la philanthropie de la Fondation de France, a présenté une synthèse des travaux conduits par la Fondation depuis 2010 sur l'isolement relationnel objectif (et non sur le sentiment de solitude). La méthodologie d'enquête ayant changé depuis les premiers travaux de la Fondation de France – passage d'une enquête téléphonique à une enquête online – la définition et les chiffres présentés sont issus du rapport réalisé par le CREDOC en 2016 à partir de son enquête Conditions de vie et aspirations des Français. L'enquête a été reconduite en 2019 ce qui permettra d'analyser l'évolution du phénomène à méthodologie constante.

L'isolement est mesuré à partir de la fréquence des relations physiques uniquement hors ménage, enfants et relations informelles. Ce choix s'explique notamment par l'existence de situations d'isolement relationnel douloureuses parmi les personnes en couple (aidants familiaux, situations de violences conjugales) ou les familles monoparentales, qui entretiennent des liens avec leurs enfants mais qui ne sont pas nécessairement socialisantes. Il est mesuré dans cinq réseaux de sociabilités (familial, professionnel, amical, affinitaire, voisinage). Sont ainsi considérées comme isolées les personnes qui rencontrent les membres de leur famille, leurs amis, leurs voisins, leurs collègues de travail ou les personnes qu'ils côtoient au travers d'une activité associative à une fréquence inférieure à plusieurs fois par mois. L'isolement relationnel est sans doute sous-estimé en raison du champ de l'enquête, qui exclut les personnes en très grande précarité et les personnes détenues, et de la sous-représentation des personnes âgées de plus de 70 ans.

Les causes de l'isolement sont difficiles à établir compte tenu du cercle vicieux dans lequel sont prises les personnes isolées. La Fondation de France préfère donc parler de causes et de facteurs aggravants. Les ruptures biographiques, l'âge, l'état de santé, les conditions de vie et le niveau de revenus sont autant de facteurs explicatifs. Les conditions de vie précaires contribuent à affaiblir les liens sociaux, d'une part parce que la vie sociale a un coût, d'autre part parce qu'il faut se sentir capable de sortir. Le niveau de diplôme et la situation vis-à-vis de l'emploi ont également un effet. Les personnes isolées ont plus fréquemment un niveau de diplôme inférieur au bac et sont plus souvent inactives ou à la recherche d'un emploi témoignant de rupture cumulative des liens sociaux.

Outre les personnes isolées, la Fondation de France s'est intéressée aux personnes qui n'ont accès qu'à un seul réseau social en raison du risque d'isolement auquel elles sont exposées en cas de ruptures biographiques notamment. Deux autres notions ont également retenu son attention : le sentiment d'inutilité sociale, qui approche en partie celle d'invisibilité sociale, et le renoncement au lien social, qui se rapproche de celle de non-recours. Souvent présenté comme un choix, ce retrait de la vie sociale relève d'un mécanisme d'autoprotection.

L'intervention s'est achevée sur une présentation de cinq principes d'action pour combattre l'isolement et d'exemples de projets soutenus par la Fondation de France.

Sébastien Grobon, responsable d'enquêtes à l'Insee, a présenté un projet d'étude sur l'isolement relationnel à partir de l'enquête SRCV. Le questionnaire comporte un module tournant sur les contacts avec les proches en 2006, 2011 et 2015, ainsi que quelques questions posées chaque année, qui permettent de mesurer l'isolement selon différentes modalités : l'existence d'un réseau de

relations, la possibilité d'entretenir financièrement ce réseau, le fait de pouvoir bénéficier du soutien de ses proches et l'appréciation subjective de l'isolement.

Les auteurs de l'étude ont, dans un premier temps, analysé la prévalence de l'isolement relationnel au sein de la population française à partir des questions portant sur la fréquence des rencontres et des contacts de l'individu enquêté avec sa famille et ses amis. Sont considérées comme isolées les personnes qui rencontrent ou communiquent avec leur famille ou leurs amis moins d'une fois par mois, soit 13,5% des individus âgés de plus de 16 ans vivant en France métropolitaine. En adoptant une approche plus restrictive, c'est-à-dire en se restreignant aux individus qui rencontrent et contactent leur famille et leur amis moins d'une fois par mois, cette proportion passe à 1,3%.

Le profil sociodémographique de la population diffère selon le type d'isolement. Les personnes qui rencontrent et contactent moins d'une fois par mois leur famille et leurs amis ont tendance à cumuler les difficultés sociales (surreprésentation des personnes sans diplôme, des ouvriers ou inactifs et des familles monoparentales) ; celles qui ont des relations rares uniquement avec leur famille sont plus souvent des personnes jeunes, célibataires ou familles monoparentales, étudiants, chômeurs ou indépendants tandis que celles qui ont des relations rares uniquement avec leurs amis sont plus souvent des personnes seules, âgées, retraitées ou inactives. Les personnes pauvres sont plus souvent isolées, en particulier les personnes pauvres en conditions de vie.

Les auteurs de l'étude ont ensuite regardé les relations qui existent entre la rareté des rencontres et des contacts et les différentes modalités de l'isolement que permet d'appréhender l'enquête. 5 indicateurs ont été définis. L'impossibilité de demander une aide est plus répandue parmi les personnes qui rencontrent et contactent rarement leur famille et leurs amis. Le fait de ne pas avoir internet et, dans une moindre mesure, le sentiment de solitude sont également plus fréquents au sein de cette catégorie mais ils concernent aussi les personnes qui n'ont pas de contact avec leurs amis sans doute en raison d'un effet âge. Il faudrait conduire une analyse toute chose égale par ailleurs pour hiérarchiser les facteurs.

Deux scores de cumul ont été produits à partir des différentes modalités de l'isolement : l'un porte sur les questions factuelles ; l'autre tient compte des questions subjectives. La création de deux scores s'explique par le fait que la taille de l'échantillon est plus restreinte pour les questions subjectives (proxy interdit). Ils indiquent la même tendance : les personnes en situation de pauvreté, monétaire ou en conditions de vie, cumulent davantage de manifestations de l'isolement. Le cumul concerne les populations les plus fragiles (aucun diplôme, chômeurs, indépendants). L'âge joue puisque les retraités et les personnes de plus de 65 ans cumulent le plus de dimensions. Les personnes seules et les familles monoparentales sont également plus concernées.

Pour finir, les auteurs de l'étude ont montré que l'isolement amical et familial présentaient des caractéristiques différentes : le premier est associé au fait de ne pas avoir accès à Internet et de ne pas pouvoir recevoir tandis que le second est davantage lié au fait de ne pas pouvoir mobiliser d'aide et à un sentiment d'insatisfaction. En revanche, le sentiment de solitude et l'absence de personne avec qui discuter sont communs aux deux.

Il s'agit de travaux préliminaires qui restent à approfondir.

3. Discussion

Les interventions ont suscité plusieurs réactions des membres du groupe de travail sur l'analyse du phénomène de l'isolement.

La pertinence de la typologie des liens sociaux définie par Serge Paugam pour analyser l'isolement aujourd'hui a été questionnée, de même que la nature des réseaux de sociabilité retenus dans les travaux de la Fondation de France.

Il a été suggéré de mesurer l'isolement de manière dynamique et territorialisée (Michaël Pozo). En effet, de la même façon que pour la pauvreté monétaire, les individus peuvent entrer et sortir d'une situation d'isolement (Jean-Pierre Bultez). Les enquêtes du CREDOC ne permettent pas de suivre un panel d'individus contrairement au dispositif SRCV. Il serait donc intéressant de regarder à partir de SRCV plusieurs éléments : la persistance de l'isolement, les effets de la persistance de la pauvreté monétaire sur la durabilité de l'isolement et les effets des ruptures biographiques sur l'isolement (Lucile Richet-Mastain, Jean-Pierre Bultez). Concernant l'approche territoriale, la Fondation de France et le CREDOC ont testé l'existence de liens entre l'isolement et la taille de l'agglomération mais *a priori* la taille de l'agglomération contribue peu au phénomène d'isolement. Peut-être faudrait-il utiliser un autre niveau d'analyse territoriale.

Il a également été suggéré d'analyser conjointement les données issues de l'enquête SRCV avec des monographies afin de comprendre le vécu des personnes comme le recommandait le rapport du CESE de 1987 a également été soulignée (Xavier Verzat). Outre l'impact en matière d'accès aux droits et prestations sociales, il faut prendre en compte l'impact de l'isolement sur la capacité de l'individu à exercer ses droits.

La séance a permis d'identifier différents indicateurs pour mesurer l'isolement :

- Un **indicateur d'isolement « objectif »** mesurant la **fréquence des relations** qui appelle cependant plusieurs questions :
 - faut-il considérer uniquement les relations physiques comme la Fondation de France, ainsi que les Petits Frères des Pauvres dans une étude publiée en 2017 sur l'isolement et la solitude des personnes âgées ? Ou faut-il également considérer les contacts par d'autres moyens de communication comme l'Insee ? Quelle importance donner à ces contacts ? D'après le CREDOC et la Fondation de France, les contacts par téléphone ou par le biais des réseaux sociaux ne remplacent pas les liens physiques, ils s'ajoutent. Ils peuvent toutefois être partiellement sociabilisant lorsqu'il s'agit de rencontres amoureuses.
 - quel seuil de fréquence retenir ? Un rythme inférieur à « plusieurs fois par mois » (Fondation de France), « une fois par mois » (Insee) voire à « quelques fois dans l'année » (Petits Frères des Pauvres) ?

- quels types de réseaux de sociabilité prendre en compte ? Outre les amis et la famille, faut-il tenir compte des réseaux professionnels, de voisinage, affinitaires, etc. ? Si on n'en tient pas compte, ne risque-t-on pas de considérer comme isolées des personnes qui ne le sont pas complètement ?

L'avantage de prendre en compte ces différents réseaux est, selon la Fondation de France, de pouvoir analyser leur capacité de résilience ainsi que la vulnérabilité de certains individus *a priori* non isolés. Toutefois ces différents réseaux ne produisent sans doute pas des relations de qualité comparable et n'ont pas nécessairement le même impact en termes d'accès aux droits.

Pour l'association des Petits Frères des Pauvres (Boris Venon), les cercles de voisinage et affinitaire ne doivent pas être minorés puisque d'après l'enquête qu'elle a conduite en 2017, 6% de personnes âgées sont isolées des cercles familiaux et amicaux mais elles ne sont plus que 2% si on considère les deux autres cercles³.

La question a été posée de prendre en compte également les relations avec des professionnels de santé et des travailleurs sociaux compte tenu du fait qu'elles permettent de se sentir intégré dans la société et d'être socialement visibles, et ce d'autant plus que les institutions ont mis en place des dispositifs permettant de sortir d'une relation verticale (groupe de parole, partage d'expérience entre publics cible) [Charlotte Miot, Paul Henry]. Toutefois bien que ces relations jouent un rôle très important, elles ne sont ni choisies, ni réciproques. Elles répondent à un besoin, s'apparentent dans certains cas à une relation de contrôle, et tendent à enfermer l'individu dans une catégorie d'ayant-droit (Jean-François Serres).

La question des relations avec les associations a également été posée. L'association offre un cadre collectif qui permet aux personnes isolées de s'engager. Contrairement à l'aide sociale institutionnelle, il s'agit davantage d'une relation d'égal à égal (Michaël Pozo). Il existe un continuum entre la personne qui vient pour demander une aide et celle qui participe aux activités. Toutefois toutes les associations ne sont pas en capacité de fournir une associativité, c'est-à-dire de donner une potentialité relationnelle à la personne (Jean-François Serres).

Il a également été suggéré de prendre en compte également la qualité des relations de travail et les réseaux communautaires et religieux pour analyser l'isolement des migrants notamment.

- Un indicateur de l'aide mobilisable en cas de besoin

³ Les travaux de la Fondation de France invitent au même constat puisque d'après le Baromètre de 2014, certains mono-réseaux sont centrés uniquement sur des relations professionnelles (4%), sur des relations de voisinage (6%) et sur des relations affinitaires (3%).

Plusieurs types de questions permettant d'appréhender l'aide sont possibles (SRCV, enquête de la Fondation de France en 2014). L'Insee précise cependant que la formulation de la question dans l'enquête SRCV n'est sans doute pas optimale. Il faudrait la décliner selon le type d'aide et préciser ce que recouvre l'aide matérielle notamment.

Il a cependant été précisé que s'ils apportent une protection à l'individu, un soutien moral ou une aide financière ne sont pas toujours suffisants pour produire une relation de qualité (Jean-François Serres). Pour appréhender l'isolement, il faudrait également prendre en compte deux autres dimensions : le fait de compter pour quelqu'un et le fait que quelqu'un compte pour soi.

- Des **indicateurs subjectifs** (sentiment de solitude, degré de satisfaction procurée par les relations)

L'Onpes retient par ailleurs la possibilité de produire un score de cumul à partir des différentes dimensions de l'isolement utilisées par l'Insee.

La séance a également permis d'identifier d'autres enquêtes statistiques pouvant être mobilisées pour analyser l'isolement :

- L'enquête réalisée auprès des bénéficiaires de minima sociaux de la DREES comporte des questions sur l'isolement comparables avec l'enquête SRCV. Elle a l'avantage de porter également sur les personnes vivant en communauté. Les résultats seront disponibles à la fin de l'année 2019.
- L'enquête ESCAPAD de l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies, organisée tous les trois ans lors de la Journée défense et citoyenneté, permet d'étudier la santé et la consommation de produits psychoactifs des jeunes de 17 ans. L'enquête ESCAPAD Paris 2010 comporte également des questions sur les relations amicales.
- L'enquête « Mon quartier, mes voisins » (2018-2019) conduite par l'Ined s'intéresse aux réseaux de voisinage et à la contribution du voisinage à l'intégration sociale.